

Le Prix reconnaissance de cette année, sera remis à quelqu'un qui contribue énergiquement à l'évaluation de programme depuis plusieurs années.

Ayant complété un terme de cinq ans à la tête du Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE) de l'ENAP, l'occasion nous semble bien choisie pour souligner sa contribution au développement de l'évaluation au cours de cette période, mais aussi tout au long de sa carrière.

Il est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Laval. Il est professeur agrégé, spécialiste en évaluation de programmes et en analyse des politiques publiques, à l'ENAP. Il a produit et cosigné plus d'une centaine d'articles scientifiques et de rapports de recherche évaluative. Connaissant bien le secteur public pour y avoir occupé un poste de directeur au ministère du Développement économique, de l'Industrie et de l'Innovation, il a toujours eu soin de mettre l'évaluation au service d'une intelligibilité stratégique.

En 2015, il a publié deux ouvrages liés à l'évaluation. Un premier, « *Analyse d'impact réglementaire (AIR) : Balises méthodologiques pour mieux évaluer les réglementations* », propose un parcours balisé pour la réalisation de meilleures AIR, une méthode d'évaluation pour examiner les effets anticipés d'une action publique. Un second, « *Adaptation aux changements climatiques en zones côtières : Politiques publiques et indicateurs de suivi des progrès dans sept pays occidentaux* », dresse un portrait analytique des efforts consentis en matière de conception et d'utilisation d'indicateurs d'adaptation aux changements climatiques.

Il a également été responsable en 2015 d'un colloque sur l'évaluation dans le cadre du 83^e Congrès de l'ACFAS sur le thème « L'évaluation dans tous ses états : pour une recherche évaluative au service d'un développement durable, équitable et à visage humain ». Ce colloque a donné la parole à des chercheurs, décideurs et experts issus de différents milieux administratifs, communautaires, disciplines scientifiques, domaines d'interventions et pays, et ce, pour mettre en question leurs pratiques et faire avancer leurs approches évaluatives.

Il est aussi le fondateur et le directeur scientifique du premier bulletin de veille électronique mensuel en évaluation du développement, le *Bulletin sur la recherche et l'expertise en évaluation de l'aide internationale au développement – BREXE AID*. Ce bulletin est distribué à plus de 600 cadres, gestionnaires, professionnels et étudiants, provenant de 44 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. 12 numéros sont parus depuis novembre dernier (2014).

Sa contribution la plus notable reste toutefois son enseignement et son rôle de mentor d'une relève qualifiée en évaluation, que ce soit auprès de ses étudiants à l'ENAP sur les thèmes de la mesure du rendement et de l'économie du secteur public, par l'intégration d'étudiants en évaluation et par le soutien apportés aux professionnels de recherche dans les projets qu'il a dirigés au CREXE, ou encore par l'encadrement de stagiaires internationaux. Plusieurs de ses anciens étudiants et assistants de recherche sont aujourd'hui évaluateurs dans différentes administrations.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous sommes convaincus que les nombreuses réalisations de Moktar Lamari parlent d'elles-mêmes quant à sa contribution au développement de la pratique de l'évaluation au Québec.

Mesdames, Messieurs, pour sa longue carrière dédiée à la pratique de l'évaluation ainsi que ses réalisations et pour sa contribution exceptionnelle au développement de la pratique de l'évaluation au Québec, j'ai l'immense plaisir de remettre le prix *Reconnaissance 2015* de la SQÉP à Monsieur Moktar Lamari.

Olivier Sossa
Président de la SQÉP